

De bonnes raisons pour faire tourner le compteur

Wallonie picarde En Belgique, 1300 patients sont en attente d'un organe pour guérir ou survivre.

Chaque semaine en moyenne, deux Belges décèdent faute d'un organe disponible. En Wallonie picarde, deux associations de sensibilisation au don d'organes ont été créées de leur vivant par deux jeunes greffés.

Ces deux personnes sont malheureusement décédées, mais les parents poursuivent aujourd'hui l'action depuis plus de douze ans. En 2015, les deux associations ont émis le rêve de faire, pour le don d'organes, ce que l'on fait pour les grandes causes, soit une grande opération de sensibilisation et de collecte débouchant sur une émission télévisée.

NoTélé a embrayé, appuyé par des clubs Rotary de la région. Mais cette année, cette action de sensibilisation dépasse le cadre de la Wallonie picarde pour toucher toute la Wallonie et Bruxelles.

2200 promesses de don

Depuis le 3 mai, on sensibilise à différents niveaux au don d'organes et de sang.

Ce dimanche, plus de 2 200 personnes avaient déjà fait la promesse d'être donneur d'organes ou de sang. On le voit, le mouvement gagne du terrain. *"En Belgique, chaque année, quelque 1 300 patients sont candidats à la greffe et, de ce fait, en attente de la disponibilité d'un organe.*

Dès lors, quelle merveilleuse idée que d'imaginer que l'on peut décider, de son vivant, de faire de son décès une opportunité de sauver des vies. Le don d'organes est sans aucun doute un magnifique geste ultime de solidarité entre

les hommes", expliquent les organisateurs du Télédon.

Ici, il n'est pas question d'argent. Aucun euro n'est demandé.

"Grâce au Télédon, que l'on soit riche ou pauvre, nous pouvons donner pour l'autre", ajoutent les organisateurs.

Pour contribuer, vous pouvez passer par le site Internet www.teledon.be. Ce site permet à chacun d'émettre sa volonté de devenir donneur d'organes ou de sang. Le compteur du Télédon y tourne en permanence par l'enregistrement des dons de vie.

L'équipe du Télédon est joignable par téléphone au numéro gratuit 0800.35.54. Il est possible de se manifester aussi via votre commune qui est partie prenante de l'opération.

D'ordinaire, le service population de votre commune est déjà habituellement en charge de la déclaration officielle de don d'organes à faire au registre national pour

y émettre votre volonté de devenir donneur.

Le samedi 20 mai, pendant deux heures, un bilan sera fait en direct sur votre télévision régionale.

Y.B

Ici, il n'est pas question d'argent.

Aucun euro n'est demandé.

A savoir

Un geste bien encadré

Il n'y a pas d'âge et tout est prévu. Le don soulève parfois quelques interrogations dont voici les réponses. Notez que les limites d'âge sont de plus en plus repoussées.

Aujourd'hui, il n'est plus rare de prélever certains organes chez des patients de plus de 75 ans voire plus.

Le don d'organes peut-il être assimilé au don de corps à la science ?

Non, léguer son corps à la science, c'est le mettre intégralement à la disposition de la médecine à des fins de recherches scientifiques ou de formation. Le don d'organes permet de sauver des vies et pas de faire de la

recherche scientifique. Le donneur d'organes n'est pas mis à la disposition de la science. Les organes ou les tissus prélevés le seront uniquement à des fins de transplantation chez des individus en attente d'un organe.

Comment est restitué le corps après le prélèvement ?

Le corps ne sera pas mutilé et sera intégralement reconstitué bénéficiant même de chirurgie esthétique, le tout par des équipes de prélèvement spécialisées, et ce, dans le respect du corps du donneur et du deuil de sa famille. Le corps est rendu à la famille dans les 24 heures.

Pourra-t-on encore se diriger vers l'incinération ?

Oui, le don d'organes n'entrave en rien les rites funéraires quels qu'ils soient.

Une émission en direct

L'opération Télédon se terminera ce samedi 20, de 20 h à 22 h, par une grande émission de télévision diffusée en direct sur NoTélé et les douze autres télévisions locales de Wallonie et de Bruxelles.

Au programme : variétés, divertissement et témoignages avec des invités en plateau.

Elan de solidarité

Le public pourra participer à cette grande émission se déroulant à Tournai en s'inscrivant sur le site Inter-

net de l'opération: www.teledon.be.

Attention, les places seront limitées. *"Grâce au Télédon, que l'on soit riche ou pauvre, nous pouvons donner pour l'autre. Donner mais aussi être bénéficiaire de ce formidable élan de solidarité au travers de la mise à disposition d'un organe ou d'une poche de sang. Faire pour les autres ce que l'on aimerait que l'on fasse pour nous, c'est là toute la raison d'être du Télédon qui sera au cœur de l'actualité du jusqu'au 20 mai",* explique le comité organisateur.

Y.B.